

ANTIDOTE hebdo

CGT Finances Publiques 44

N° 415 / 25 juin 2020

FINANCES PUBLIQUES
MÊME PLUS L'IMPÔT
SUR LES OS

LE CAC 40 RUISSELLE SUR SES ACTIONNAIRES

Pendant dix ans, **Oxfam France** et **Le BASIC** ont enquêté sur le partage de la richesse au sein des entreprises du CAC 40. Ils ont publié un rapport qui montre comment depuis le lendemain de la crise financière de 2009, la richesse générée par les entreprises du CAC 40 n'a pas été équitablement répartie entre leurs parties prenantes.

« **Les auteurs du rapport affirment qu'entre 2009 et 2018, les versements aux actionnaires du CAC 40 ont augmenté de 70 %, la rémunération des PDG du CAC 40 de 60 %, alors que le salaire moyen au sein de ces entreprises n'a augmenté que de 20 % et le Smic de 12 % sur la même période** ».

Oxfam dessine les pistes pour une « entreprise du monde d'après », pour répartir mieux et investir massivement dans la transition écologique, mais aussi pour protéger les personnes les plus vulnérables en temps de crise (notamment les femmes, en première ligne des travailleur-euses précarisé-es).

PRIMEUR DES PRIMÉES

La Cgt Finances Publiques 44 est intervenue pour demander un complément d'information sur les conditions d'attribution de répartition de la prime Covid19 : une première fois par mail, et puis une seconde fois en CTL. Après avoir essuyé un refus catégorique de la Direction, après le « j'assume » de notre n°1, elle a fini par lâcher quelques informations.

L'enveloppe globale s'élève donc à 40 000 € environ et a été répartie tel que suit :

- 9,75 % sont A+, hors AFIPA, AFIP et comptables, (aucune prime à 1000 €),
- 30,8 % sont cadres A (dont 33,81 % ont obtenu 1 000 €),
- 41 % des élu-es sont B (dont 15,15 % à 1 000 €)
- 18,22 % sont C (dont un tiers auront 1 000 €)

Et non, il n'y a pas de budget à rendre.

Que dire sur cette étonnante sous représentation des cadres C ?

PROBLÈME DE COM' ?

Suite aux décisions arrêtées par le Groupe de Travail Accueil le 12 juin, les accueils des CFP de la Drfip44 rouvriront lundi 29 juin tous les matins et 3 après-midi sur Rendez-Vous. Petit problème, personne ne semblait se préoccuper d'en informer les usager-es. Le 17 juin, ne voyant rien venir la Cgt demande à la direction de

faire afficher cette information cruciale pour les usager-es sur les portes des CFP. Point de réponse...

Finalement, la Cgt a dû faire les choses elle-même.

La direction a certes battu sa coulpe en CTL le 25 juin, mais ce n'était pourtant pas bien compliqué !



DEUX POIDS DEUX MESURES

Les représentant-es syndicaux du Kibori (ex-Tour Bretagne) ont fait part de leur grand étonnement face à des consignes de retour en présentiel contredisant ce qui avait été présenté au CHSCT le 18 juin. La note prévoyait un retour en présentiel des agent-es des bureaux S11B et S11C sur la base de deux jours par semaine à compter du 15 juin et jusqu'au 17 juillet.

Or il est maintenant demandé aux agent-es du Bureau S11B de revenir trois jours par semaine dès cette semaine, 4 jours la semaine prochaine et 5 jours à partir de la semaine suivante. Y compris pour les agent-es à risques pour lesquels le médecin de prévention a autorisé un retour partiel, en accord avec l'agent-e.

Les représentant-es syndicaux ont demandé une concertation en vue d'une harmonisation des conditions de reprise.

Quelqu'un aurait-il voulu anticiper les consignes de Bercy ? Dans certaines directions, des agent-es en télétravail ont été appelé-es vendredi dernier dans l'après midi pour un retour en présentiel dès le lundi matin suivant ! Un excès de zèle ou de défiance ?

